

# DURÉE DU TRAVAIL ET ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL CCN 1951/1966

Établissements sous convention CCN 1951 et CCN 1966

## CONTEXTE

Le secteur sanitaire et social ainsi que l'hospitalisation privée à but non lucratif sont couverts par des accords de branche communs en matière de durée du travail et d'organisation du temps de travail.

Ces accords, déjà anciens, sont à combiner avec les dispositions du code du travail et les prévisions propres à chacune des conventions collectives applicables.

Cette formation permet d'exposer les règles en la matière issue de chacune de ces sources et d'en déterminer l'applicabilité au sein d'un établissement.

Elle vise également à indiquer comment les adapter ou les dépasser.

## OBJECTIFS

- Comprendre les règles du code du travail en matière de durée du travail et d'organisation du temps de travail
- S'approprier les accords de branche et les dispositions conventionnelles en la matière
- Combiner l'ensemble de ces éléments pour déterminer les règles effectivement applicables dans un établissement

## SERONT EXAMINÉS

### Généralités juridiques

- Hiérarchie des normes et confection des normes juridiques
- Principe de faveur en droit du travail
- L'application du droit du travail dans l'entreprise: quelle convention ? quels accords ?
- Structuration du code du travail (ordre public, négociation, dispositions supplétives)

### La durée du travail selon le code du travail

- Temps plein, temps partiel
- Heures supplémentaires, heures complémentaires, contingent annuel d'heures supplémentaires
- Temps de travail effectif, pauses, astreintes, équivalences
- Répartition du temps de travail: durée maximale journalière de travail, amplitude horaire, durée hebdomadaire maximale et cumul d'emplois

- Repos journaliers et hebdomadaires
- Les forfaits en heures et en jours
- Travail de nuit, travailleur de nuit
- Travail les jours fériés
- Le compte-épargne temps

### Organisation du temps de travail selon le code du travail

- La semaine
- Les horaires individualisés
- La modulation/annualisation du temps de travail
- Les cycles de travail
- Travail par roulement, en équipes successive, avec équipe de suppléance

### Les accords du secteur sanitaire, social et médico-social en matière de durée du travail et d'organisation du temps de travail

- Liste des accords existants
- Les mesures prévues par les accords

- Compatibilité entre les accords et le code du travail dans sa version actuelle
- La jurisprudence de la Cour de Cassation en la matière

### Les spécificités dans le cadre de la CCN de 1966

### Les spécificités dans le cadre de la CCN de 1951

### La combinaison du code du travail, des accords du secteur, de la CCN et des accords d'entreprise: qu'appliquer ?

### La conclusion d'accords d'entreprise, une solution ?



## MÉTHODE ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

La formation alterne entre explications théoriques et retours d'expériences.

Elle débute par un quiz pour tester les connaissances des participants.

Ce quiz servira de fil rouge tout au long de la formation.

## MODALITÉS

Intra établissement ou groupements d'établissements  
Inter établissements (calendrier et inscription au dos)



## DURÉE & SUIVI

2 journées soit 14 heures

Les participants ont la possibilité de nous recontacter pendant 6 mois pour nous soumettre des situations particulières.



## PUBLIC ET PRÉREQUIS

Direction des établissements, services des ressources humaines, responsables de service et toute autre personne confrontée au quotidien aux questions d'organisation du temps de travail.

Prérequis : aucun

# DURÉE DU TRAVAIL ET ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL CCN 1951/1966

## BULLETIN D'INSCRIPTION

### COORDONNÉES

Nom	
Prénom	
Fonction	
Téléphone	
Courriel	
Nom de l'établissement	
Adresse	
Code postal	
Ville	

### RESPONSABLE FORMATION

Nom	
Prénom	
Téléphone	
Courriel	

### INTER ÉTABLISSEMENTS PRÉSENTIEL

Ville	Date
<input type="checkbox"/> Poitiers	30 et 31 janvier 2025
<input type="checkbox"/> Paris	13 et 14 mars 2025
<input type="checkbox"/> Rennes	1 <sup>er</sup> et 2 avril 2025
<input type="checkbox"/> Lyon	3 et 4 avril 2025
<input type="checkbox"/> Avignon	15 et 16 mai 2025
<input type="checkbox"/> Nancy	22 et 23 mai 2025
<input type="checkbox"/> Toulouse	5 et 6 juin 2025
<input type="checkbox"/> Lille	26 et 27 juin 2025

**COÛT PÉDAGOGIQUE** : 900 € net de toute taxe par participant pour 2 jours soit 14 heures

Bulletin d'inscription à retourner par courriel à [crf@crf-vogler.com](mailto:crf@crf-vogler.com) ou inscription directement sur note site [www.crf-vogler.com/](http://www.crf-vogler.com/)

Handicap et formation - Nous prenons en compte les besoins des personnes handicapées et pouvons adapter nos interventions. Le cas échéant nous vous invitons à nous contacter.